Mais pourquoi diable la France ne fait-elle pas partie de l’AELE ?

écrit par Alain Falento | 16 mars 2024

L'Association européenne de libre-échange (AELE) a été instituée en 1960 par la Convention de Stockholm. L'objectif premier de cette organisation interétatique fut d'éliminer les droits de douane sur les produits industriels pour le commerce entre ses Etats membres.

L'Association européenne de libre-échange (AELE) a été instituée en 1960 par la Convention de Stockholm. L'objectif premier de cette organisation interétatique fut d'éliminer les droits de douane sur les produits industriels pour le commerce entre ses Etats membres.

Comme nous le savons tous, la France est bien trop petite.

Bien trop petite pour avoir sa propre monnaie, bien trop petite pour avoir son indépendance diplomatique et immensément trop petite pour exercer une souveraineté quelconque.

À tel point qu’on se demande bien par quel miracle elle est parvenue à maintenir son existence pendant près de 1500 ans.

Durant la prochaine campagne pour les élections européennes, on nous le martèlera sans cesse, point de salut en dehors de l’Union européenne et de l’euro qui, comme nous avons tous pu le constater, nous protègent.

Une inflation à deux chiffres ? Des prix de l’électricité

qui augmentent de 20% par an ? Une concurrence déloyale venant des 4 coins de la planète ? Mais cela aurait été encore bien pire sans l'UE et l'euro !

Il faut vous en convaincre, la France, avec ses 70 millions d'habitants, ses 550 mille km² et le 8e PIB du monde ne peut prendre seule son destin en main.

Comment ferait-elle face aux géants que sont la Chine, les États-Unis et l'Inde ?

Les plus téméraires d'entre nous auront éventuellement l'idée saugrenue de se comparer à certains autres pays qui ont choisi de rester souverains.

L'exemple du Royaume-Uni, similaire en taille et en population vient immédiatement à l'esprit. On vous rétorquera que depuis le Brexit ils sont à une enjambée de la misère crasse (car évidemment le développement de l'extrême pauvreté en France est une légende, ainsi que l'explosion du nombre d'entreprises défaillantes).

La Corée du Sud et ses 51 millions d'habitants peut-être ? Mais voyons, ce n'est pas comparable, c'est en Asie, la situation est différente.

À nos frontières se trouve un pays de 8.7 millions d'habitants, en grande partie montagneux, qui affiche une vigueur économique et un niveau de vie étonnants : la Suisse.

À la simple évocation de la Suisse, vous aurez la surprise de voir les européistes utiliser l'argument de la taille pour justifier leur thèse : la Suisse, ce n'est pas comparable, car c'est beaucoup plus petit.

Pour résumer, la France a exactement une taille non optimale, ce qui l'empêche d'être souveraine. Ce n'est vraiment pas de chance.

Par conséquent, elle ne peut négocier des accords de libre-échange en son nom, et seul le cadre de l'Union européenne le permet.

On vous le garantit, agir autrement serait une pure folie.

Il existe pourtant au sein de l'Europe une association de quatre pays qui ont tous refusé de rejoindre l'Union européenne, et qui ont préféré s'associer entre eux au sein de ce que l'on nomme l'Association européenne de libre-échange (AELE).

Créée en 1960, cette association a compté jusqu'à 10 membres (dont le Royaume-Uni, la Suède, le Danemark), mais certains n'ont pas su résister au chant des sirènes de l'Union-européenne. Ils doivent maintenant s'en mordre les doigts.

Ne demeurent actuellement au sein de l'AELE que 4 pays : la Norvège, la Suisse, l'Islande et le Lichtenstein.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces pays sont loin d'être des géants démographiques, ce qui ne les a pas empêchés de signer un accord commercial avec l'Inde la semaine dernière.

L'AELE n'affiche pas d'ambitions fédéralistes, chacun des États membres conservant sa souveraineté dans tous les domaines. Cette entité se veut une association de coopération entre États, basée sur la volonté de collaborer, et non sur la coercition.

L'AELE n'est pas non plus une union douanière, tant et si bien que ses membres sont libres de pratiquer des droits de douanes, et de signer des accords commerciaux avec d'autres pays en toute liberté.

À bien y regarder, l'AELE ce n'est ni plus ni moins que l'Union européenne telle qu'elle devrait être.

Alain Falento